

## **Comité de lecture de *TrOPICS* : consignes aux membres-rapporteurs**

### **1. Critères pour l'évaluation de l'article :**

- lien clair avec le thème de numéro, la problématique formulée dans l'appel
  - pertinence des concepts théoriques utilisés
  - pertinence des sources et des références
  - dimension sinon novatrice, du moins enrichissante au regard du sujet traité
  - qualités d'écriture : au niveau de l'argumentation, de l'analyse, de l'organisation, de l'expression.
- Les rapporteurs peuvent demander ou suggérer des modifications, des précisions, des améliorations. Ils peuvent refuser un article jugé hors-sujet, ou non conforme aux normes d'un article de recherche, auquel ils ne veulent pas apporter leur caution.

### **2. Consignes pour la rédaction du rapport**

- Les auteurs pouvant demander à consulter le rapport, il convient de justifier le plus clairement possible l'évaluation des articles, mais aussi avec le tact qu'il convient, dans le respect du travail des auteurs.
  - Surtout si l'article pose problème, le rapport doit être long d'au moins une demi-page.
  - Il peut s'accompagner de l'article relu et commenté, ce qui est préférable pour la compréhension des corrections demandées (coquilles ou autres)
  - Il doit être rédigé dans la même langue que l'article.
- Le directeur du numéro en cours peut alors attester, si le rapporteur le souhaite, des corrections apportées par l'auteur suite à la lecture du rapport.

***L'équipe de TrOPICS est très reconnaissante de l'investissement des rapporteurs qui garantissent, par leur travail, la légitimité scientifique de la revue.***